

**DESTINATAIRE DU CERTIFICAT**

**QUALIFICATION DE L'INSTALLATEUR**

**N° DU CERTIFICAT**

**IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE GAZ (2)**

Identification du client, à défaut, du propriétaire :

N° : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Résidence : \_\_\_\_\_

Bâtiment : \_\_\_\_\_ Escalier : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Immeuble neuf (1<sup>ère</sup> occupation) :  Oui  Non

**IDENTITÉ ET COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR (3)**

**MODE D'ALIMENTATION EN GAZ DE L'INSTALLATION (4)**

**Nature du gaz :**  Gaz naturel  Propane  Butane

Autres : \_\_\_\_\_

Distributeur de gaz : \_\_\_\_\_

Numéro d'identification de l'installation : \_\_\_\_\_

**NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS**

- Réalisation d'une installation neuve de gaz  
 Modification d'une installation de gaz existante

**DESCRIPTION DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'INSTALLATEUR**

**Conduites (5)**

**Compteurs**

Type	Situation	Protection	Nature	Diamètre extérieur (mm)	Pression de service (mbar)	Assemblages	Accessoires	Nombre de niveaux desservis (6)	Compteurs				
									À l'intérieur des logements	En gaine	En local technique	Autres	

**GUIDES UTILISÉS (7)**

- Guides édités par le Centre National d'expertise des Professionnels de l'énergie Gaz (CNPG)  
 Autres guides (préciser éditeur, référence et édition) : \_\_\_\_\_

**ATTESTATION DE L'INSTALLATEUR**

*L'installateur identifié atteste que les travaux qu'il a réalisés et qui sont décrits ci-dessus sont conformes à l'arrêté du 23 février 2018.*

Date et signature :

**CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISME DE CONTRÔLE (8)**

*Uniquement pour les installations qui ne sont pas sous la garde du distributeur.*

Date et visa :

**CADRE RÉSERVÉ AU DISTRIBUTEUR**

Date de la mise à disposition du gaz :  
A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Cachet, nom et signature de représentant du distributeur ou de son mandataire :

(1) à (8) : Les explications relatives aux renvois figurent au verso.

Les mentions portées sur ce certificat de conformité sont gérées par l'organisme de contrôle en sa qualité de responsable de traitement des données, au sens de la réglementation en vigueur. Vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données pour leur modification, rectification, limitation, portabilité ou effacement. Pour toute demande, adressez-vous à l'organisme de contrôle. Le présent certificat de conformité peut être dématérialisé conformément à la réglementation en vigueur.

## Notice (Modèle 1)

(1) Le présent formulaire est utilisé pour déclarer les travaux réalisés pour la création d'une installation neuve ou pour la modification d'une installation si ces travaux ont lieu entre l'organe de coupure général (OCG) et le(s) organe(s) de coupure individuelle (OCI) ou le(s) organe(s) de coupure de site (OCS).

Réservé à l'organisme de contrôle

Réservé au distributeur

### (2) Rubrique « Identification de l'installation de gaz »

Si le client, à défaut le propriétaire, est une personne physique, indiquer le nom et prénom de la personne.

Si le client, à défaut le propriétaire, est une personne morale, indiquer le nom de l'organisme, et le Nom/Prénom de son représentant.

Les indications doivent permettre d'identifier sans erreur l'installation.

### (3) Rubrique « Identité et coordonnées de l'installateur »

Outre les noms et coordonnées de la personne physique ou morale ayant réalisé les travaux, le numéro SIRET doit être inscrit pour une entreprise.

### (4) Rubrique « Mode d'alimentation en gaz de l'installation »

Lorsque la nature du gaz n'est pas du gaz naturel, du butane ou du propane, indiquer en toutes lettres dans Autres le gaz distribué. Il peut s'agir par exemple d'air propané ou butané (distribués en Corse).

La liste des distributeurs de gaz est disponible sur le site [www.afgaz.fr](http://www.afgaz.fr).

### (5) Conduites

En l'absence de codes, reporter dans le tableau en toutes lettres la désignation.

Type	Code
Conduite de coursive	CC
Conduite d'immeuble	CI
Conduite montante	CM
Nourrice (local technique gaz)	NO
Tige cuisine	TC

Situation	Code
À l'extérieur de l'immeuble	Ext
Cage d'escalier	CE
Coursive	Cou
Local technique gaz	LT
Parties communes	PC
Parc de stationnement couvert	PSC
Sous-sol	SS
Vide sanitaire	VS

Protection	Code
Apparente sans protection	A
Apparente protégée mécaniquement	AP
Caniveau	Can
Encastrée, enrobée, engravée	Enc
Enterrée	Ent
En gaine	G
Fourreau	F
Galerie technique	GT

Nature	Code
Acier autres séries	A
Acier série extra-légère	AEL
Acier série moyenne et forte	AMF
Acier inoxydable	AI
Cuivre	CU
Flexible court	FC
Polyéthylène	PE
Tuyau métallique onduleux pliable (kit PLT)	PLT

Assemblages	Code
Brasage capillaire fort	BF
Joint à bride	JB
Raccord électro soudable	RES
Raccord kit PLT	RPLT
Raccords mécaniques	RM
Sertissage	SERT
Soudage à l'arc	SA
Soudage à l'arc oxyacétylénique	SOA
Soudo-brasage	SB

Accessoires	Code
Compteur	CP
Compensation dilatation angulaire	CDA
Compensation dilatation linéaire	CDL
Déclencheur à maximum de débit basse pression	DDBP
Déclencheur à maximum de débit moyenne pression	DDMP
Détendeur collectif	DC
Détendeur déclencheur de sécurité	DDS
Détendeur individuel	DI
Détendeur + Limiteur de pression	D+LP
Limiteur de pression	LP
Organe de coupure	OC
Organe de coupure de site	OCS
Raccord isolant	RI
Robinet déclencheur basse pression	RDBP

(6) Le rez de chaussée est compté comme un niveau. Exemple : un immeuble de 6 étages comprend 7 niveaux.

(7) Référence aux guides mentionnés à l'article 5 de l'arrêté du 23 février 2018.

(8) L'organisme de contrôle est l'organisme habilité au sens des articles 21, 22 et 23 de l'arrêté du 23 février 2018.